



## **CR de la réunion de bureau du 10/11/2021**

Réunion ouverte à 18H.

Absent excusé : Michel Blaizat

1° Budgets réalisé 2021 et prévisionnel 2022 :

Le dépassement de 24% du réalisé au 15/10 par rapport au prévisionnel 2021 est dû essentiellement aux droits de compétition et au GP. En effet ces deux postes avaient été sous-estimés compte tenu de la conjoncture Covid pour le premier et de sa novation pour le second. Il convient de noter que l'organisation des compétitions du Beaujolais et de Noël feront évoluer les chiffres du réalisé 2021 en fin d'année.

Le prévisionnel 2022 est bâti en grande partie par référence avec le réalisé 2021 et marque une augmentation de 24%. En recettes les deux variations sensibles sont d'une part les droits de compétition puisqu'il est permis d'espérer que le retour à une situation sanitaire maîtrisée autorisera l'augmentation du nombre de compétitions et d'autre part la subvention de 70 ha et l'océan.

En dépenses les postes en variation positive sont les dotations et pot après compétitions, le retour du trophée des entreprises, l'edg conséquence de la forte augmentation des inscrits enfin le soutien financier à différentes équipes F et H.

2° Compétitions du Beaujolais et de Noël :

La première le 21/11 : limitée à 90 joueurs en scramble à 2 avec départ du 10 et buffet au 18. Règle : cumul des index > à 12 + limitation à 36. Il convient de noter que ce point a fait débat, Philippe B. rappelant que le bureau avait approuvé la règle de 2 séries pour des scramble à 2.

Dotation : 4 corbeilles de fruits à 20€ et 6 à 15€ pour récompenser les premiers en brut et net et les 3 suivants en net. L'approvisionnement sera assuré par Corinne pour les corbeilles chez Barajas, Philippe B. pour la boulangerie et Michel Bergey chez Leclerc. Prévoir aussi l'achat de 35 bouteilles de Beaujolais.

La coupe de Noël en shot gun scramble à 4 avec tirage au chapeau limitée à 80 joueurs. Repas et inscription fixés à 25€.

3° Flyer :

Accord sur le texte à finaliser avec le logo de l'AS et à imprimer en 500 exemplaires pour mise à disposition à l'accueil du golf. Pour action : Serge.

4° Dossier sponsoring :

Revoir et compléter le dossier proposé par Serge. Pour action : Philippe V., PhBT et Patrick.

5° Date de l'AG de l'AS 2021 :

Fixée au samedi 29/01/2022 à 17H. Fin de réunion à 20H10.